

N°6 – Janvier 2024

GRANDMAG

Le magazine du Grand Verdun

UNE
AGGLOMÉRATION
BIEN GÉRÉE
p. 04

Tri des déchets
p. 06

RESTAURER
LE PATRIMOINE,
une ambition
partagée
p. 14

DOSSIER

Investir pour
notre avenir
p. 22

LA DURABILITÉ, UN DÉFI MAJEUR RÉUSSI



04

UNE AGGLOMÉRATION BIEN GÉRÉE

04 – Bilan financier

06

TRI DES DÉCHETS

06 – Des actions en faveur du tri des déchets
07 – À vos marques, prêts ? Compostez

08

RESPECTONS LA BIODIVERSITÉ, RICHESSE DE L'HUMANITÉ

08 – Un nichoir à hirondelles
09 – Fauchage tardif : pour plus de biodiversité

10

L'EAU UNE RESSOURCE À PRÉSERVER

10 – Préserver l'eau : l'affaire de tous
12 – Des outils gratuits pour faire des économies
13 – Redonner libre cours aux cours d'eau

14

RESTAURER, LE PATRIMOINE UNE AMBITION PARTAGÉE

14 – Préserver le passé pour se tourner vers l'avenir

16

ACTIONS ÉCO-RESPONSABLES

16 – L'éco-responsabilité en actes
17 – Le parc Japiot

18

ACCOMPAGNER LES USAGES

18 – Une forêt d'exception
20 – Des initiatives durables dans tous les secteurs

22

DOSSIER Investir pour notre avenir

Culture et vous – 22
Il va y avoir du sport ! – 23
Les établissements scolaires, une énergie pour l'avenir – 24
Tout commence par une nouvelle crèche – 25
Des gymnases plus sobres en énergie – 26
École Porte de France : une école BBC – 27

28

DES ASSOCIATIONS ÉCO-RESPONSABLES

28 – Un vent de solidarité

29

DES ENTREPRISES RÉSOLUMENT ENGAGÉES

29 – La responsabilité sociale et environnementale au cœur des entreprises

30

PROMOUVOIR UN HABITAT DURABLE

30 – PADD et PLUi-H, un projet de territoire

32

PROJET DE TERRITOIRE

32 – Construire la collectivité de demain
33 – La communauté d'agglomération du Grand Verdun

34 RÉTROSPECTIVE



Grand Verdun
Communauté d'Agglomération

Magazine de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun
Editeur : Communauté d'Agglomération du Grand Verdun - 11 rue Raymond Poincaré 55100 Verdun
Directeur de la publication : Samuel Hazard
Rédacteurs : Thuria, Communauté d'Agglomération du Grand Verdun
Crédits photos : Thuria, Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, Office de Tourisme Grand Verdun, Frédéric Mercenier - L'Est Républicain, Paul Le Quernec, Geoffroy & Zonca, Atelier Paysages.
Impression : tirage - 17 000 ex.
Mise en page : **thuria**
ISSN 2556-1588

LA DURABILITÉ, UN DÉFI MAJEUR RELEVÉ PAR LA COLLECTIVITÉ



La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun est pleinement engagée dans la durabilité, matrice de toutes nos politiques publiques. De nombreux projets sont menés sur notre territoire, initiés par des élus investis, profondément attachés aux valeurs que nous portons fièrement. Les actions qui vous sont présentées dans ce bulletin intercommunal nous tiennent à cœur, dès lors qu'elles travaillent à une gestion plus respectueuse des ressources, à la préservation des écosystèmes et à l'amélioration du quotidien pour nos concitoyens.

Les défis auxquels nous faisons face sont interconnectés. C'est précisément pour cela qu'il nous faut fonder toutes les expertises sur les compétences de chacun et le partage de nos connaissances. Appuyons-nous encore davantage sur les pratiques inspirantes déclinées sur les différentes communes de l'Agglomération pour construire ensemble des solutions adaptées, efficaces et durables!

Un devoir de vigilance

Les crises successives que nous avons vécues depuis les premiers confinements nous ont montré combien notre qualité de vie est interdépendante de la santé animale, de la conservation du végétal et du patrimoine arboré, et de l'équilibre écologique qui vise le maintien de l'écosystème.

La sécurité alimentaire, la lutte contre l'obsolescence programmée ou notre nécessaire adaptation au changement climatique sont autant de préoccupations qui conditionnent nos démarches en faveur de la transition. Il nous faut également agir pour lutter contre la malnutrition des enfants et des adolescents, qui a des conséquences tout au long de la vie. C'est pourquoi la collectivité est entièrement mobilisée, en lien avec les établissements et les partenaires, pour améliorer la qualité nutritionnelle des repas des cantines scolaires et des temps périscolaires.

Des approches innovantes
et des pratiques
inspirantes co-construites
avec l'ensemble de nos
partenaires

Passer de la stratégie à l'action, cela nécessite des politiques fortes à l'échelle de notre territoire. Et en la matière, comme en témoignent nombre de nos actions, la mobilisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun est totale au travers d'une stratégie ambitieuse résolument tournée vers l'avenir, en lien avec de nombreux partenaires.

Passer de la stratégie à l'action, c'est aussi privilégier un dialogue constant entre toutes les parties prenantes. C'est ce à quoi nous nous sommes employés avec l'ensemble des élus, via l'organisation d'ateliers de travail dans les différentes communes de l'Agglomération, pour définir le Projet de territoire du Grand Verdun. Cette nouvelle feuille de route désormais établie constitue aujourd'hui un axe fort de notre politique en faveur de l'attractivité de notre territoire.

NOTRE DÉFI

Accompagner les transitions pour un avenir partagé en faveur de l'amélioration du cadre de vie, un marqueur fort de la sensibilité et de l'ambition de la collectivité.

NOTRE RESPONSABILITÉ

Être conscient des enjeux et fidèle à nos engagements, ceux-là mêmes qui conduisent notre action publique au service de nos concitoyens.

Avec nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2024!

Samuel HAZARD

Maire de Verdun,
Président de la Communauté
d'agglomération du Grand Verdun,
Conseiller départemental



BILAN FINANCIER

REFLET D'UNE SITUATION FINANCIÈRE SAIN ET MAÎTRISÉE

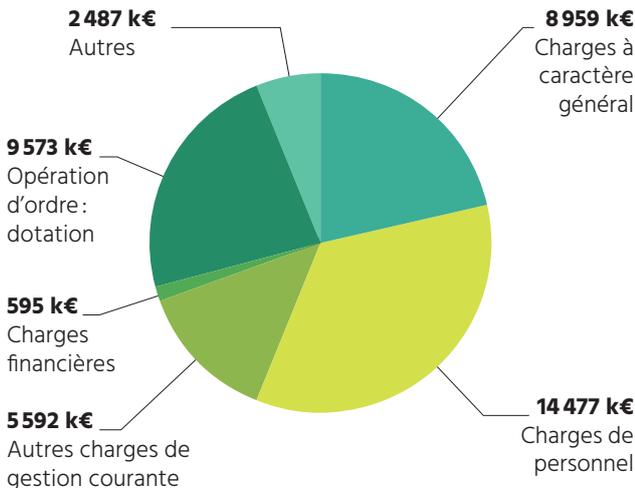
L'exercice 2022 se solde par un excédent de fonctionnement de 3 564 429 euros et par un déficit d'investissement de 2 559 391 euros.

En tenant compte des résultats antérieurs, le résultat cumulé fin 2022 s'élève à 1708 298 euros.

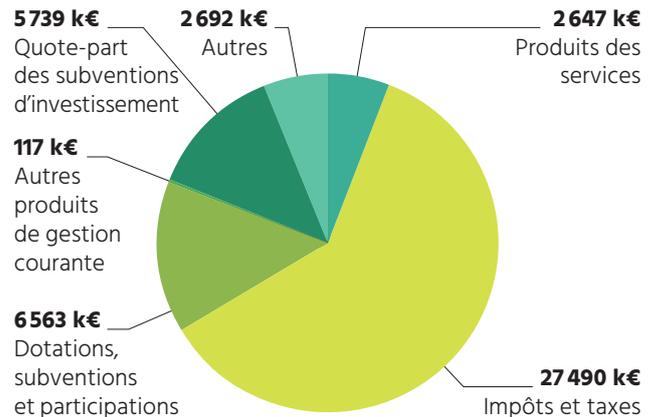
L'épargne nette s'élève à 5,7 millions d'euros. L'épargne brute reste très élevée environ 7,4 millions d'euros et un taux d'épargne de l'ordre de 17,4 % (on considère que la situation d'une collectivité est satisfaisante lorsque ce taux dépasse 10 %).

Recettes Réelles de Fonctionnement	39 509 362 €
Dépenses Réelles de Fonctionnement	32 110 521 €
Dont Intérêts de la Dette	595 281 €
Épargne Brute	7 398 841 €
Recettes Exceptionnelles (cessions d'immobilisations)	521 684 €
Épargne Brute Corrigée	6 877 158 €
Remboursement du Capital	1 192 884 €
Épargne Nette (marge d'autofinancement courant)	5 684 274 €
Taux d'Épargne (Épargne Brute sur Recettes Réelles de fonctionnement)	+ 17,4 %

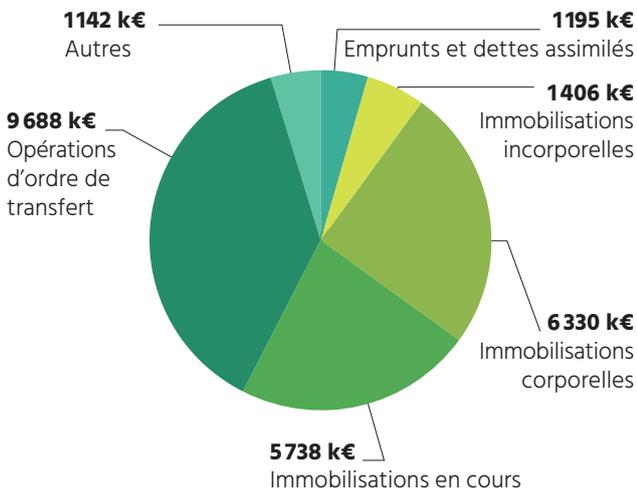
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



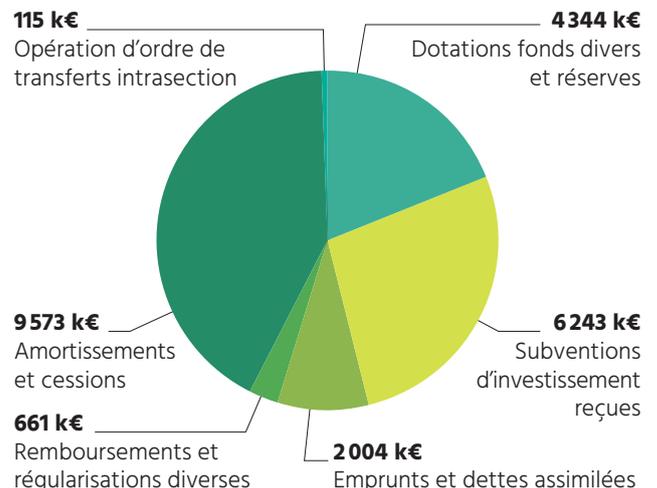
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Samuel Hazard

Président de la Communauté
d'Agglomération du Grand Verdun
Maire de Verdun

Une Agglomération
innovante
et responsable
dans la gestion
des deniers publics!

C'est avec émotion que nous avons pris acte des résultats des différents budgets, tous votés à l'unanimité.

Il y a tout juste 1 an, la collectivité se mettait en ordre de bataille – agents et élus – avec la mise en place de groupes de travail thématiques pour réfléchir, en toute transparence, aux solutions à notre disposition pour lutter efficacement contre la crise, sans pour autant pénaliser nos concitoyens, nos associations ou nos entreprises. Nous nous étions alors assigné cette volonté et cet objectif, alors que de fortes contraintes budgétaires et des jours difficiles pour tous étaient annoncés.

**« DES ACTES COURAGEUX
FACE À UNE SITUATION
SANS PRÉCÉDENT »**

Nous pouvons nous féliciter aujourd'hui de la bonne situation financière d'une collectivité qui s'inscrit dans la durabilité, et dont l'action est reconnue par les services de l'État et saluée par la Cour des comptes. Il s'agit d'une vraie récompense et une réelle satisfaction, qui montre que l'Agglomération du Grand Verdun est forte et bien gérée. Malgré les contraintes, les Finances restent saines. Dans ces moments où il pourrait y avoir des divergences, cette belle unanimité est le corollaire d'une vraie gouvernance et d'une vision partagées. Elle est le témoin que notre Agglomération est une vraie aggro avec beaucoup de maturité et de responsabilité. Il tient à rappeler que nous n'avons pas succombé à la facilité en augmentant la pression fiscale comme l'ont été contraintes 80 % des collectivités. Merci aux élus qui ont pris des décisions aussi courageuses que responsables. Cette année encore, il n'y aura pas d'augmentation des impôts!

UNE GESTION FINANCIÈRE EFFICACE ET OPTIMISÉE

Ratios consolidés (Ville de Verdun – CAGV)	Ratios 2022	Moyenne des Ratios Nationaux 2020
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	1458 €	1501 €
Produits des 4 taxes par habitant	515 €	815 €
Dépenses d'équipement par habitant	765 €	393 €
Encours de la dette par habitant	874 €	1205 €

Les ratios budgétaires et consolidés Ville + Agglo montrent qu'avec des produits fiscaux inférieurs à la moyenne nationale de l'ordre de 27 %, **la collectivité parvient à faire 2 fois plus d'investissements que la moyenne nationale.**

La collectivité parvient à ce résultat grâce à :

- › à une maîtrise des dépenses du personnel,
- › des économies d'échelle dues au large transfert de compétences,
- › à la mutualisation,
- › une bonne capacité d'autofinancement et aux fonds de concours versés par la Ville de Verdun,
- › la recherche d'un maximum de subventions pour les investissements envisagés.

PRIX DE L'ÉNERGIE : UNE BOMBE À RETARDEMENT POUR LES COLLECTIVITÉS

Les simulations réalisées en septembre 2022 au vu de nos consommations annuelles représentaient un surcoût budgétaire pour l'exercice 2023 de la CAGV de 3,2 millions d'euros soit 6,5 points de fiscalité.

La collectivité a procédé à des ajustements immédiats :

- › diminution de l'éclairage public,
- › efforts dans la majorité des ouvrages publics (baisse de la température dans les installations sportives, gymnases, aquadrome...),
- › abaissement à 19° dans les écoles élémentaires ainsi que dans les bureaux (compensés par la fourniture de polaires),
- › mise en place progressive du flex-office...

La collectivité, grâce à ces mesures et à la recherche d'économies, est parvenue à équilibrer son budget 2023 sans augmentation de la pression fiscale.

DES ACTIONS EN FAVEUR DU TRI DES DÉCHETS



Dans le cadre de sa politique environnementale engagée, l'Agglomération du Grand Verdun est pleinement investie dans le tri sélectif des déchets.

Pour réduire toujours plus le poids de ses déchets, la collectivité a mis en place des solutions et des installations pour favoriser le tri sélectif. Depuis le 1^{er} janvier 2020, elle a appliqué l'extension des consignes de tri, qui autorise le recyclage de tous les emballages plastiques et métalliques. Depuis octobre 2021, elle a expérimenté la collecte des biodéchets auprès des établissements scolaires du territoire et auprès d'un quartier résidentiel de Verdun. Suite à cet essai concluant, la collecte sera généralisée à l'ensemble du territoire dès cet automne (lire page suivante). De nouvelles bornes de récupération des emballages recyclables (verre, papier carton, plastique, métal) et des ordures ménagères résiduelles seront installées cet automne-hiver dans le centre-ville de Verdun pour aider les commerçants et les habitants à trier davantage. Grâce à toutes ces actions, le tonnage des ordures ménagères résiduelles (tout ce qui n'est pas recyclable) a diminué de 3,9 % entre 2021 et 2022, passant de 6952 tonnes à 6683 tonnes.

Pas de hausse de taxe

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun est aussi soucieuse de respecter le budget dédié à la gestion des déchets (3,3 millions d'euros en 2022) et de ne pas augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour ses concitoyens. « Nous leur faisons confiance pour qu'ils s'engagent davantage dans le tri et pour que la gestion des déchets coûte ainsi moins cher à la collectivité », affirme Philippe Dehand, vice-président du développement durable à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. Les recettes perçues de la vente de matières et des éco-organismes ont augmenté, passant de 435 000 € en 2021 à 527 000 € en 2022.

APPLICATION SMET MEUSE

Un doute sur le tri ? Sur les dates de collecte des déchets ménagers ? Ou sur les horaires d'ouverture des déchetteries de la Communauté d'agglomération du Grand Verdun ? L'application « SMET au tri » développée par le SMET Meuse est là pour vous aider !

Téléchargeable sur App Store ou sur le Google Play Store.

Plus d'informations ici : www.smetmeuse.fr



Pascal Lefrand

Maire de Béthelainville

Une plateforme de traitement des déchets verts à Béthelainville

Pascal Lefrand, maire de Béthelainville a implanté une aire de traitement des déchets verts et des branchages dans sa commune. Ce nouveau service, en fonctionnement depuis le printemps, facilite grandement la vie des habitants, qui n'ont plus à se déplacer à la déchetterie de Thierville-sur-Meuse (située à une dizaine de kilomètres). Ils peuvent utiliser le broyat et le compost obtenus de ces déchets pour pailler leur jardin et leur potager. Des bornes de collecte de verre, de carton, de polystyrène et de textile ont été aussi installées sur cette plateforme de traitement.



CHIFFRES CLÉS

Entre 2021 et 2022, le tonnage des ordures ménagères résiduelles a baissé de

3,9 %

Entre 2018 et 2022, le tri sélectif a progressé de

939 à 1059

tonnes



GESTION DES DÉCHETS

Un nouveau système d'accès aux déchetteries

Prochainement, l'accès aux déchetteries se fera par lecture des plaques d'immatriculation des véhicules pour les habitants et les entreprises du territoire. Ce nouveau système offrira un meilleur contrôle de l'accès et permettra aux agents de valorisation d'accompagner au mieux les habitants dans leurs gestes de tri.



De nouvelles poubelles et 150 points d'apport volontaire pour collecter les biodéchets (alimentaires)

Afin de respecter les obligations réglementaires qui s'appliquent au 1^{er} janvier 2024, dès cet automne et jusqu'au printemps prochain, 150 points d'apport volontaire pour les déchets alimentaires seront déployés dans la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. Ils seront situés à côté des bornes de récupération des emballages en verre, dans un rayon de 100-150 mètres des habitations. Les déchets alimentaires seront collectés toutes les semaines. Pour accompagner ce déploiement, 13 000 bio-seaux seront distribués aux administrés. D'une contenance de 10 litres, ils serviront à stocker les déchets de cuisine (restes de repas, épluchures de fruits et légumes, viandes cuites, etc). Une étiquette collée sur le bio-seau aidera les particuliers à savoir quels déchets y déposer. De nouvelles poubelles d'une contenance de 180 L seront distribuées aux habitants de l'agglomération en même temps que les bio-seaux.



À VOS MARQUES, PRÊTS? COMPOSTEZ!

Inciter et aider les habitants à mieux trier leurs déchets : pour réaliser cet objectif, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a distribué plus de 1 000 composteurs.

L'opération a démarré en 2018 et se poursuit encore aujourd'hui. Depuis cette date, ce ne sont pas moins de 1038 familles du territoire qui ont reçu un composteur. La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun distribue cet équipement gratuitement, à la seule condition de suivre une formation pendant deux heures. Le compostage n'est pas compliqué, mais il nécessite de connaître quelques règles de base. Il reproduit la dégradation naturelle des déchets végétaux par des micro-organismes. Il s'agit du même processus naturel que l'on peut observer dans une forêt. Pour les administrés qui possèdent un jardin, le compost servira de fertilisant 100 % naturel et de qualité. De plus, il permet en moyenne de réduire de 30 % les déchets de sa poubelle, souligne Célia Maquel, ambassadrice du tri et maître-composteur à Verdun.

Des prêts de broyeurs

La collectivité met également à disposition des habitants trois broyeurs (deux électriques et un thermique) afin de broyer les déchets verts comme les branches d'arbres, les feuilles, les fleurs, etc. Ce broyat est très utile pour pailler son jardin et son potager. « Il permet de limiter les arrosages, de nourrir les plantes et d'éviter la pousse d'adventices (végétaux non désirés) », explique Célia Maquel. Entre les composteurs et les broyeurs, les administrés ont tous les outils en main pour jardiner de manière 100 % écologique ! Et pour ceux qui n'ont pas la chance d'avoir un jardin, quatre composteurs collectifs ont été installés en 2022, dont un pour la cantine de l'école La Clé des Champs à Charny.

ENVIRONNEMENT

Pour plus de BIODIVERSITÉ

Des actions engagées
pour la préservation
de notre cadre de vie

REVOIR LES HIRONDELLES

Un nichoir équipé d'un appeau est en place au parc Japiot à Verdun pour que les hirondelles reviennent en ville.

Les jolies hirondelles qu'on voit apparaître au printemps se font rares sur notre territoire. Pour attirer cet oiseau migrateur, une tour à hirondelle avec une douzaine de nids a été installée au parc Japiot il y a trois ans. Et en 2022, un dispositif d'appeau reproduisant le chant des jeunes hirondelles a été ajouté sur le nichoir. Pour ce projet, la Communauté d'agglomération du Grand Verdun a collaboré avec le lycée professionnel Freyssinet de Verdun. L'objectif est d'attirer les hirondelles pour qu'à la longue, elles nidifient dans le parc. Elles qui se nourrissent uniquement d'insectes ont désormais un garde-manger car le système de fauchage tardif pratiqué dans le parc Japiot permet à la flore de se développer et de devenir des zones refuges pour les insectes pollinisateurs. Pour améliorer le nichoir et le dispositif d'appeau, l'Agglomération du Grand Verdun va travailler cet hiver avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Depuis 2019, une trentaine de nichoirs ont été installés dans le parc Japiot : faucons, mésanges, chauve-souris, cigognes... De nombreuses espèces ont trouvé refuge dans cet espace verdoyant.

LES BASSINS DU PARC JAPIOT NETTOYÉS DES ALGUES

Des algues avaient proliféré dans les deux bassins du parc Japiot, suite à un dysfonctionnement du système de pompe. Une situation dangereuse pour les poissons et les tortues, entraînant une diminution du niveau d'oxygène. Le problème a été résolu en juin dernier : les équipes du service de l'eau et de l'assainissement ont vidé en partie les deux bassins et les ont nettoyés à l'aide de râtaux, de pompes et de barques. Afin de ne pas mettre en danger la faune, les équipes devront attendre cet automne pour vider complètement les bassins, terminer le nettoyage et réparer les canalisations et les jets d'eau.



DES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR

Autre avantage, laisser pousser la végétation permet de réduire la température au sol. Une herbe non coupée maintient le sol à 19,5 °C, une herbe coupée à 10 cm maintient la température du sol à 24,5 °C alors qu'un sol nu en plein été monte à plus de 40 °C. Dans le contexte de réchauffement climatique que nous connaissons, c'est un avantage à ne pas négliger.

Le fauchage tardif permet aussi de réduire la pollution, liée à l'utilisation des engins de tonte et aux déplacements des véhicules (moins de rejets de CO₂). Un fauchage moins fréquent, c'est aussi du temps de travail réaffecté à d'autres travaux pour les services techniques municipaux; c'est également moins d'usure de matériel, donc moins de coûts de maintenance et de réparations.

Les zones concernées par le fauchage tardif:

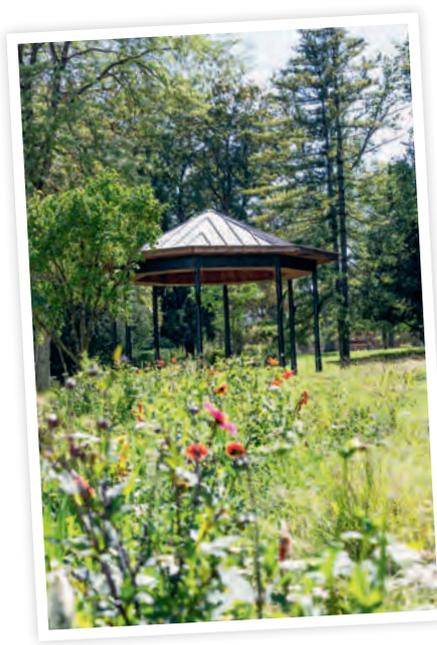
- > Parc Japiot
- > Citadelle Haute
- > Cité verte

FAUCHAGE TARDIF

Ne soyez pas surpris si l'herbe et la végétation sont un peu hautes dans certains espaces verts de l'agglomération. Il ne s'agit pas d'un manque d'entretien mais d'une démarche pour favoriser la biodiversité en milieu urbain.

Chacun a pu le constater : les oiseaux et les insectes sont de plus en plus rares en ville. Pour permettre à la flore de se développer, pour favoriser la floraison et la pollinisation, l'Agglomération du Grand Verdun a décidé depuis deux ans, de pratiquer le fauchage tardif et différencié. Hormis dans l'hyper centre et près des monuments historiques, la tonte est effectuée au printemps, puis seulement à l'automne. Cette pratique préserve la biodiversité en respectant la totalité du cycle naturel des

plantes, de la montaison à la floraison. Elle favorise la pollinisation par les insectes, la diversification de la flore où de nombreux petits animaux trouvent refuge et nourriture. La nature reprend ainsi toute sa place et peut se développer harmonieusement à la belle saison. Pour le promeneur, c'est l'occasion de découvrir un paysage changeant et de nouvelles espèces naturelles ! Il sera averti de l'existence de ces espaces de biodiversité par des panneaux sur place.





Thibaud Urbain

Responsable de l'agence Veolia de Verdun

Priorité: la lutte contre les fuites.

À Verdun pour 10 m³ pompés, 8 sont distribués. C'est mieux que la moyenne nationale mais Veolia ambitionne de faire encore mieux: atteindre 90 % de rendement.



13 882

abonnés au réseau

1,78 €

prix au m³ de l'eau potable sur la base d'une consommation de 120 m³



2 stations

d'épurations : Belleville-sur-Meuse et Béthelainville



100 %

de conformité sur les analyses microbiologiques réalisées en 2022.

269 km

de longueur du réseau d'assainissement



81,4 %

de rendement sur le réseau du Grand Verdun, bien au-delà du rendement imposé par la loi Grenelle 2 qui fixe l'objectif à 69,12 %



1 serre

de compostage

420 tonnes

de boues évacuées vers la serre de compostage de la Blancharderie

2 906 362 m³

d'eaux brutes traitées en entrée des stations d'épuration en 2022



DES OUTILS GRATUITS POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

Pour accompagner les usagers à consommer l'eau de façon responsable, la collectivité a distribué des récupérateurs d'eau de pluie et des kits pour réduire leur consommation d'eau.

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a lancé dès 2018 une campagne de distribution de récupérateurs d'eau de pluie. Une étude sur la surcharge hydraulique des réseaux a été menée et certains quartiers de Verdun et certaines communes (Haudainville, Belleville-sur-Meuse, Belleray, Bras-sur-Meuse, Charny-sur-Meuse) ont été identifiés comme prioritaires. L'agglomération a déjà distribué 600 containers depuis le début de l'opération et devant son succès, le rythme va s'accélérer. « Cette année, nous avons reçu 800 demandes, mais nous n'avons pu commander que 250 récupérateurs d'eau de pluie. Face à la sécheresse, nous réfléchissons à ouvrir plus largement cette campagne », affirme Jessica Bachelet, res-

ponsable du service Eau et assainissement à l'Agglomération du Grand Verdun. Le budget pour l'achat de ces containers s'élève à 25 000 euros par an. Une dépense prise en charge à 50 % par la collectivité et à 50 % par Veolia. « Nous avons fait une demande auprès de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour qu'elle participe également au financement de cette opération. Cela nous permettrait de distribuer davantage de récupérateurs d'eau de pluie en 2024 et dans d'autres communes de l'agglomération », poursuit Jessica Bachelet. Ces équipements d'une contenance de 1000 litres permettent d'arroser un jardin potager toute l'année uniquement avec de l'eau de pluie.

DES KITS ASTUCIEUX

Pour économiser encore davantage la ressource en eau, l'Agglomération du Grand Verdun distribue depuis 2021 des kits contenant des accessoires simples pour réduire sa consommation et donc sa facture d'eau.

Ces kits sont gratuits et ouverts à tous, dans la limite des stocks disponibles. Ils contiennent trois limiteurs de débit pour robinet qui remplace le mousseur du robinet de cuisine ou de salle de bains. Grâce à ces limiteurs, le débit passe de 10 litres par minute à 6 litres seulement. Le kit contient aussi un régulateur de débit de douche à fixer entre le mitigeur et le flexible et un sac économiseur WC qui se place dans le réservoir des toilettes et sauvegarde ainsi deux litres d'eau à chaque chasse.

DE QUOI RÉDUIRE SES FACTURES D'EAU JUSQU'À 50 %!

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a commandé 500 kits « éco-logis » et en a déjà distribué 200. Cette opération a été financée à 50 % par la collectivité et à 50 % par Veolia. La politique d'économie mise en place par la collectivité a fait ses preuves. « Nous sommes parvenus à diminuer de 22 % la consommation d'eau du territoire, soit à peu près 200 000 m³ par an », détaille Jean-François Thomas, vice-président de l'Agglomération de Verdun en charge de l'eau et de l'assainissement.



REDONNER LIBRE COURS AUX COURS D'EAU



Le Grand Verdun s'est engagé dans un vaste plan de restauration de la Meuse, de ses affluents et de ses annexes hydrauliques.

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a en charge plus de 100 kilomètres de cours d'eau. « L'idée est de donner une configuration naturelle aux cours d'eau et de préserver la biodiversité », explique Jean-François Thomas, vice-président délégué aux transports et à l'assainissement à la communauté d'agglomération. Deux programmes de restauration des cours d'eau ont été initiés : un sur la partie nord de l'agglomération (ancienne Communauté de Communes de Charny), le second sur la partie sud (ancienne Communauté de Communes de Verdun). Sur ce programme, l'Agglomération du Grand Verdun a lancé en mars dernier les travaux de restauration des ruisseaux d'Haudainville, de la Noue, du Saint Vanne, du Breuil et de la Meuse. Momentanément interrompus pour ne pas déranger les oiseaux pendant leur période de nidification, les travaux ont repris en fin d'année. Ces travaux consistent notamment à restaurer et entretenir les arbres et végétaux situés aux abords des cours d'eau, à poser des clôtures et des abreuvoirs, à limiter le piétinement des berges par le bétail, à végétaliser les berges, à mettre en place des passages à gué, etc.

Des travaux sur la Scance très prochainement

En 2024, il sera prévu d'initier la première tranche de travaux sur le ruisseau de la Scance. La seconde sera réalisée en 2025. La rivière Scance prend sa source à Nixéville-Blercourt et conflue dans la Meuse à Thierville-sur-Meuse. Elle s'étend sur 11,9 km et est alimentée par de nombreuses sources dont la principale resurgence se situe à Moulin Brulé. C'est une rivière de première catégorie piscicole. Le programme de travaux a pour objectif la restauration des fonctionnalités « naturelles » de la Scance au travers des actions suivantes :

- ▶ Renaturation et restauration hydro-morphologique,
- ▶ Restauration de la continuité écologique (effacement ou aménagement d'ouvrages),
- ▶ Traitement, entretien et gestion des arbres et végétaux situés aux abords du cours d'eau, végétalisation des berges,
- ▶ Aménagements à vocation agricole,
- ▶ Gestion des déchets et des dépôts,
- ▶ Traitement de foyers de Renouée du Japon (espèce invasive),
- ▶ Valorisation paysagère notamment en zone urbaine,
- ▶ Protection ponctuelle des berges.

FOCUS SUR LE RUISSEAU SAINT VANNE



Le ruisseau Saint Vanne s'étend de la diffluence du canal de l'Est jusqu'à l'ouvrage militaire Saint Amand de Verdun, qui fait limite avec le canal des Augustins.

L'une des problématiques majeures mise en évidence sur le ruisseau Saint Vanne est celle du cloisonnement de son cours. En effet, la présence du seuil du Moulin l'Évêque fragmente le cours d'eau et crée une véritable rupture empêchant la libre circulation piscicole et le transit des sédiments.

Les travaux ont été réalisés en deux temps.

Au second semestre 2019, tout d'abord, le chantier a consisté à détruire les obstacles à la continuité écologique et sédimentaire en aval du pont Saint Amand et à réaliser des mesures d'accompagnement de la baisse des niveaux d'eau (mise en place de banquettes végétalisées). Ensuite, en 2021, une passe à poissons naturelle et rustique a été créée. Elle permet désormais le passage des espèces cibles de la Meuse (bouvière, brochet, loche de rivière, vandoise, hotu...).



PRÉSERVER LE PASSÉ POUR SE TOURNER VERS L'AVENIR

Investie depuis 2014 dans un grand plan de rénovation, de restauration et de requalification de son patrimoine historique et architectural, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun poursuit les chantiers et entame de nouveaux projets.

ZOOM SUR LES TRAVAUX EN COURS ET FINALISÉS

La Porte Neuve

Le chantier de la Porte Neuve s'est terminé. L'entrée de la ville retrouve sa splendeur d'antan et « lève le rideau » après près d'une année de travaux.

Si de nombreuses pièces d'origine ont pu être préservées, des parements neufs en provenance des carrières d'Euville ont été posés. Pour garantir la pérennité du patrimoine et son étanchéité, le sommet de la terrasse a été recouvert de plomb et des tasseaux demi-ronds y ont été posés.

Les touristes et habitants peuvent dorénavant fièrement entrer dans la ville par la grande porte.



Et ensuite ?

De nouveaux chantiers devraient prochainement débuter dans la ville : la restauration des remparts, la deuxième tranche de la Ville Haute cœur historique, la Citadelle Haute...



L'Avenue du Soldat Inconnu

Les cyclistes et automobilistes peuvent à nouveau emprunter l'Avenue du Soldat Inconnu.

Réalisé par Eurovia, ce chantier de près de 6 mois a permis d'enfouir les réseaux secs, de réhabiliter le grand parking et de créer une toute nouvelle piste cyclable.

Rénovée de fond en comble, l'avenue donne un nouvel éclat à l'entrée de la ville. La prochaine étape consiste à changer les portails qui donnent sur la passerelle qui enjambe le canal Saint-Vanne.

UNE NOUVELLE LABELLISATION!

Si la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun veille à conserver son patrimoine et à honorer le legs de ses aïeux, elle s'applique à développer son attractivité pour l'avenir.

L'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire pourrait changer la donne et permettre au territoire d'accroître son potentiel touristique pour les années à venir. La récente labellisation, officialisée en décembre 2023, exige une médiation culturelle afin que le Verdunois maîtrise le patrimoine de sa propre ville.



Ainsi, les habitants ont pu découvrir un exemplaire du livre *Verdun, un héritage patrimonial remarquable* dans leurs boîtes aux lettres au courant du printemps de cette année. L'objectif de cette opération ? Faire en sorte que chacune et chacun devienne les ambassadeurs de l'identité, de l'histoire et des traditions de Verdun. Cet ouvrage réalisé en partenariat avec L'Est Républicain est un voyage au cœur de l'histoire de la cité. Une belle façon de (re)découvrir son chez-soi pour mieux en parler et partager ses richesses avec le plus grand nombre.



La Tour des Plaid

La Tour des Plaid, vestige du grand rempart de Verdun, fait peau neuve.

Dans ce site construit au Moyen-Âge se tenaient des audiences judiciaires. En cours de travaux depuis 2022, le site retrouve peu à peu sa splendeur. Fragilisé, l'édifice est progressivement consolidé grâce au travail des entreprises locales fortement mobilisées sur ce chantier d'exception. L'ensemble des pierres de parement ont été nettoyées, de nouvelles pierres ont été ajoutées et la passerelle en béton sera très prochainement remplacée par un ouvrage en bois. La fin des travaux est prévue cette année.

Pour rendre ce site attractif et permettre au plus grand nombre de découvrir ce Monument Historique d'exception, la rue Moulin-La-Ville va devenir piétonne comme c'était le cas au XIV^e siècle. La requalification de ce secteur débutera en 2024.

VERDUN CLASSÉE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Une partie de la commune est classée au titre des Sites patrimoniaux depuis avril 2022 « en raison de la qualité et de la valeur d'ensemble de son patrimoine, la conservation, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur de la partie du territoire de la commune de Verdun caractérisée par la densité de son tissu urbain et la diversité de son patrimoine, ainsi que son environnement paysager proche ». Cette reconnaissance est l'aboutissement d'un projet de longue haleine qui poursuit son avancée.



L'ÉCO-RESPONSABILITÉ EN ACTES

Plantation d'arbres, label Forêt d'exception, requalification de la Citadelle Haute de Verdun, création d'un espace de maraîchage bio... l'Agglomération du Grand Verdun est engagée dans de multiples actions éco-responsables



UNE MICRO-FORÊT DANS LE QUARTIER DES PLANCHETTES

Chaque hiver, la Communauté d'agglomération du Grand Verdun plante une centaine d'arbres.

« Nous essayons de planter un maximum. Nous plantons systématiquement sur les nouvelles voiries par exemple », explique Guillaume Rouard élu du Grand Verdun au développement durable.

Cette année, c'est une mini-forêt que la collectivité a plantée dans le quartier des Planchettes, à Verdun. Deux îlots représentant une trentaine d'ares ont été plantés. Un troisième îlot verra le jour cet hiver. À terme, cela représentera 12 000 arbres sur 6 000 m².

Démarré en 2021, ce projet a été porté par la start-up Trees Everywhere, dans le cadre de l'initiative « 1 milliard d'arbres d'ici 2025 » avec les communes de France. Une grande partie du projet est financée par des entreprises engagées dans une démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises). Ce sont ces entreprises qui achètent des plants pour compenser ou réduire leur empreinte carbone.

Pour former cette future micro-forêt, 18 essences locales adaptées à un futur climat plus chaud ont été sélectionnées. Il s'agit uniquement de feuillus : érables, bouleaux, hêtres, saules, etc. Ils ont été plantés à forte densité : trois plants au mètre carré, selon la méthode du botaniste japonais Akira Miyawaki.

« L'idée est d'amener un puits de carbone et un îlot de biodiversité en pleine ville », assure Guillaume Rouard. Les écoles Louise Michel et Porte de France ainsi que le Collège Maurice Barrès ont été associés à la plantation du quartier des Planchettes.

D'autres projets de micro-forêts verront le jour. Le prochain concernera les alentours de la piscine de Verdun, sur une surface d'environ 1000 m².

UNE MICRO-FORÊT : POUR QUOI FAIRE ?

- › Créer un îlot de fraîcheur dans la ville
- › Installer un refuge pour la biodiversité
- › Agir pour la neutralité carbone
- › Développer l'attractivité de notre territoire



DE NOUVEAUX ABRIBUS VÉGÉTALISÉS

La Communauté d'agglomération du Grand Verdun a installé en 2022 et 2023 des abribus avec des toitures végétalisées. 35 nouveaux abribus ont été implantés à Verdun et 6 sur la commune de Thierville-sur-Meuse. Des plantes résistantes comme le sedum ont été sélectionnées, de façon à faciliter l'entretien des toits végétalisés. Ces abribus « verts » apportent un îlot de fraîcheur en ville, participant ainsi à atténuer le réchauffement climatique. Ils améliorent la qualité de l'air et servent de refuge pour les insectes. De quoi apporter un peu plus d'oxygène au centre-ville !



LE PARC JAPIOT s'adapte au réchauffement climatique

Lieu de promenade et de loisir bien connu des Verdunois, le parc Japiot est victime du réchauffement climatique. Depuis trois ans, de nombreux arbres souffrent de la sécheresse et des scolytes.



Guillaume Rouard

Élu du Grand Verdun au
développement durable

Quelles essences sont touchées par ce dépérissement ?

Les épicéas ont été attaqués par les scolytes, des insectes xylophages, et les érables et les frênes ne sont pas en forme en raison du réchauffement climatique. Ce sont des arbres assez âgés. Mais nous devons intervenir pour les abattre car ils présentent un danger pour les promeneurs : les branches sont tellement sèches qu'au moindre coup de vent, elles peuvent tomber.

Quelles actions allez-vous mener ?

Une campagne d'abattage a été effectuée cet automne. Elle a concerné une dizaine d'arbres. Dès cet hiver, nous avons commencé à planter une vingtaine de jeunes plants. Nous allons planter des érables champêtres et des résineux résistants au changement climatique comme les cèdres, les sapins turcs et grecs... Nous renouvelerons le boisement du parc petit à petit avec de jeunes plants. Nous serons aussi obligés d'abattre des arbres malades le long de la Voie verte et de les remplacer.

Comment allez-vous gérer les plantations du parc Japiot dans le futur ?

Depuis cet automne, nous procédons à l'expertise d'une partie du parc, soit une vingtaine d'arbres par l'Office national des forêts (ONF). À la suite de cela, nous établirons un plan pour remplacer progressivement les arbres qui dépérissent. Cette expertise doit également nous guider vers d'autres actions éventuelles à mener. Nous aurons une meilleure visibilité sur le futur.



Yannick Vera

Chef du projet Forêt d'exception
et responsable environnement
à l'ONF

Un risque incendie pris très au sérieux

Les risques d'incendie sont-ils réels dans la forêt de Verdun ?

Oui, d'une manière générale, les risques d'incendie sont de plus en plus présents dans nos régions. Concernant la forêt de Verdun, c'est un site touristique qui accueille chaque année 200 000 visiteurs. Quand on sait que 9 feux sur 10 sont d'origine humaine, cela invite à rester très vigilants. L'autre risque propre à cette forêt est qu'elle est classée en « Zone rouge » : en 1916, plus de 60 millions d'obus sont tombés sur le site. Encore aujourd'hui, dix tonnes d'obus sont ramassées chaque année. Plus ces obus vieillissent plus ils deviennent sensibles au risque d'incendie. C'est pourquoi ce risque est encore plus grave ici que dans les autres forêts et limite les interventions des pompiers.

Face à ces risques, quelles mesures ont été déployées ?

Depuis 2022, des tournées de surveillance sont organisées dans la forêt 7 jours/7. Depuis juin dernier, nous avons sollicité la Communauté d'agglomération du Grand Verdun, l'Office du tourisme et le Mémorial de Verdun pour nous aider au travail de vigie contre les incendies et pour sensibiliser les visiteurs à ce risque. L'Office du tourisme a édité une plaquette d'information et l'a mise à disposition de tous les acteurs du champ de bataille de Verdun.



UNE FORÊT D'EXCEPTION

À la fois espace naturel, sylvicole, archéologique et mémoriel, la forêt de Verdun mérite bien son label « Forêt d'exception ».

Ce label est attribué pendant cinq ans, la forêt de Verdun l'a obtenu pour la première fois en 2014. Son renouvellement a été repoussé en 2021 en raison de la crise des scolytes, qui a décimé les épicéas.

Le projet Forêt d'exception précise trois orientations stratégiques pour les années à venir : améliorer la notoriété du champ de bataille de Verdun, faire du terrain un laboratoire pour une gestion forestière exemplaire et inscrire dans la durée un projet économique et de développement local.

Suite à la crise des scolytes de 2018, un quatrième objectif stratégique a été ajouté : rendre la forêt plus résiliente au changement climatique. Sur les 9 600 hectares de la forêt de Verdun, 1 700 hectares ont été détruits par les scolytes qui ont proliféré lors des années chaudes et sèches.

Armée pour la bataille de demain : le réchauffement climatique

Dès le début de cette crise, l'Office national des Forêts (ONF) et ses partenaires se sont réunis pour déterminer quelles essences planter et définir le protocole sylvicole pour reconstituer la forêt de Verdun.

« Nous nous sommes accordés sur le choix de diversifier au maximum les essences. En nous basant sur les analyses de sol que nous avons effectuées, nous allons introduire des essences plus aptes à résister au changement climatique, comme les sapins grecs, les sapins de Turquie, les chênes pubescents. Nous travaillons aussi à la régénérescence naturelle de la forêt, en favorisant les essences locales résistantes au changement climatique, comme les érables champêtres ou les cormiers », souligne Yannick Vera, chef du projet Forêt d'exception et responsable environnement à l'ONF. Chaque année, environ 200 hectares de forêt sont replantés, soit 200 000 plants. Depuis 2021, ce ne sont pas moins de 600 000 plants que les techniciens de l'ONF doivent suivre et entretenir.



LA PLATEFORME DE MARAÎCHAGE BIO A DÉMARRÉ

Sur un terrain appartenant à la Ville de Verdun, situé entre la rue des Fusillés et la route de Dugny, l'Agglomération du Grand Verdun a aménagé une parcelle test dédiée au maraîchage bio.

« L'idée est de dynamiser les filières bio du territoire et d'approvisionner en produits bio et locaux la restauration collective, notamment les cantines des écoles, des collèges, des lycées, et des hôpitaux », indique Maxime Faedo.

Car même si la loi Egalim fixe un objectif depuis le 1^{er} janvier 2022 de 50 % de produits durables et locaux, dont 20 % de bio dans la restauration collective publique, les cantines rencontrent toujours des difficultés pour s'approvisionner auprès de filières locales et labellisées agriculture biologique.

L'exploitation de la rue des Fusillés qui a démarré le 1^{er} août dernier, est gérée par plusieurs partenaires sociaux : l'ADAPEI de la Meuse (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés), l'AMIE (Association Meusienne d'Information et d'Entraide) et l'AMSEAA (Association Meusienne pour la Sauvegarde de l'Enfance, des Adolescents et des Adultes).

Des personnes en situation d'insertion seront employées pour cultiver les légumes bio de cette parcelle. Pour l'instant, la collectivité ne possède qu'un hectare et demi, mais elle a le projet d'étendre la surface sur l'ensemble de la parcelle soit 9 hectares.



Citadelle Haute de Verdun: un poumon vert bientôt restitué

C'est un futur parc urbain de presque 20 hectares qui attend bientôt les visiteurs sur les hauteurs de la ville de Verdun.

L'ancienne citadelle militaire est prête à se transformer pour sa nouvelle vie. Elle deviendra bientôt un « laboratoire de la durabilité ». Mais il ne sera pas question ici de salles d'expériences ou de salles blanches, mais plutôt de zones protégées, d'espaces dédiés à l'éco-pâturage, où moutons et chèvres se côtoieront en toute tranquillité. Sur la vingtaine d'hectares, une moitié restera accessible au public.

Des animations culturelles et sportives pourront être organisées mais dans le respect de la biodiversité et dans un souci de réduire au minimum leur impact environnemental. Une zone pourrait également être dédiée au maraîchage pour les habitants intéressés. Ils pourraient louer des parcelles et les cultiver. L'endroit sera également labellisé « espace naturel sensible ».

« Ce label a deux vocations : d'abord protéger les habitats naturels. Nous avons déjà des chauves-souris et un couple de hiboux Grands-Ducs qui se sont installés. Ensuite, faire de la sensibilisation au public », explique Maxime Faedo, directeur du service développement durable du Grand Verdun.

Ouverture au grand public en 2025

Mais avant de voir ce parc prendre vie, des travaux sont nécessaires. L'Établissement Public Foncier du Grand Est (EPFGE), qui s'est porté acquéreur de la Citadelle Haute au nom de la collectivité locale, est en charge de la sécurisation du site.

Les travaux doivent démarrer début 2024, pour une période de 20 mois. Le chantier vise plusieurs objectifs : dépollution du site (métaux lourds et plomb), sécurisation des bâtiments et des ouvrages classés Monument historique (conservation, risques d'écroulement, squat...), sécurisation des aménagements (gardes de corps, clôture, guidage circulation, chemins de ronde...). Les travaux sont financés à 80 % par l'EPFGE. L'ouverture au grand public est prévue en 2025. Ce projet s'inscrit de manière plus globale dans le travail de requalification de la Ville Haute et le dialogue avec la Ville Basse.





DES INITIATIVES DURABLES DANS TOUS LES SECTEURS

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a été lauréate du prix « Territoires d'avenir » pour sa politique en lien avec le Label « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ».

Mobilités douces, déploiement de LED, et des véhicules électriques, la collectivité est pleinement engagée dans la durabilité.

LES MOBILITÉS DOUCES À L'HONNEUR

Plusieurs solutions de mobilités douces sont proposées sur le territoire de l'agglomération du Grand Verdun, notamment la voie verte et la location de vélos électriques.

La Véloroute Voie Verte (VVV) qui fait partie de l'Eurovélo 19, traverse tout le territoire de l'agglomération sur un axe nord-sud de Samogneux à Haudainville, soit 27 km. Réservée aux cyclistes, marcheurs, joggers, et rollers, elle permet aux habitants de se déplacer en évitant de prendre leur voiture et aux touristes de découvrir les charmes de la Meuse. Le tracé de cette Véloroute Voie Verte suit pour l'essentiel la Meuse canalisée. Calme et quiétude rythment le trajet. Pour les marcheurs, des boucles transversales et perpendiculaires permettent de relier, par des chemins de randonnées, des villages plus éloignés. D'ici 2025, la Ville de Verdun projette de créer une nouvelle boucle pour connecter les quartiers de Baleycourt et de Regret à cette Véloroute Voie Verte. Pour se repérer, une application dédiée pour smartphone et tablette tactile sera bientôt disponible.

La collectivité souhaite également faire de Samogneux le point d'entrée de cette voie en proposant un service de restauration. « Un projet de restauration et peut-être de chambres est envisagé dans une ancienne maison éclusière du village », évoque Maxime Faedo, directeur du Développement durable de l'Agglomération du Grand Verdun. D'autres projets sont en cours pour installer des infrastructures où les visiteurs pourraient mettre en sécurité et faire réparer leurs vélos. La Véloroute Voie Verte est une façon de diversifier l'offre touristique du territoire. Le cyclo-tourisme séduit en effet de nombreux adeptes, en France et à l'étranger.

L'Office de Tourisme du Grand Verdun propose à ses visiteurs la location d'une trentaine de vélos électriques pour explorer la ville et ses alentours. Pour les familles, un triporteur et une remorque sont également disponibles à la location. La durée de location peut être d'une demi-journée jusqu'à une semaine. Ce service de location connaît un vif succès. « En haute saison, nous enregistrons plus d'une centaine de locations par semaine. En trois ans, nous avons progressé de 15 % et cela va continuer. Le vélo à assistance électrique intéresse de plus en plus de monde », observe Joël Nogier, directeur de l'Office du Tourisme Grand Verdun.



La collectivité s'équipe de véhicules et vélos électriques

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun possède trois voitures électriques.

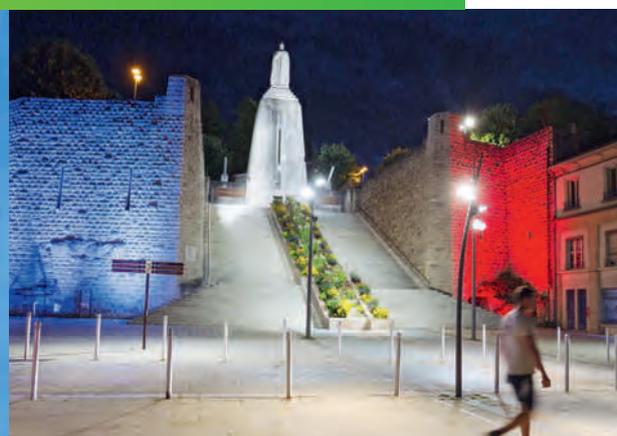
« Dès que nous renouvelons un équipement, nous achetons un véhicule électrique ou hybride », explique Maxime Faedo, directeur du Développement durable. Certains services de la collectivité sont équipés de vélos électriques. Et cette année, l'Agglomération du Grand Verdun investit 40 000 euros dans l'achat de dix vélos à assistance électrique et trois vélos cargos électriques.

Le service Développement durable en possède déjà un depuis 2022. Les agents du territoire sont impliqués dans la démarche des mobilités douces: depuis deux ans ils sont nombreux à participer au défi « Au boulot j'y vais à vélo ». Organisé sur quatre semaines, chaque année, l'objectif de cet événement est d'inciter un maximum de salariés à se rendre sur leur lieu de travail par des modes de déplacement durables: marche, vélo, trottinette, etc.

La clientèle est de tous âges et tous horizons. Les touristes apprécient beaucoup la Véloroute Voie Verte et le fait de pouvoir aller visiter le champ de bataille depuis l'office du tourisme, sans utiliser de voiture. La clientèle locale loue aussi ces vélos pour les tester, avant d'en acheter ou pour se balader pendant plusieurs jours. « Cela leur permet de s'approprier autrement leur territoire », poursuit Joël Nogier. L'Office de Tourisme du Grand Verdun propose aussi des balades commentées tous les dimanches de 10h à midi en haute saison, ou à la demande. L'occasion de parcourir la ville et ses alentours par des itinéraires insolites et sécurisés et même le champ de bataille!

« À VERDUN ET SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, NOUS AVONS UN BON RÉSEAU DE VOIES CYCLABLES ET PEU DE TRAFIC ROUTIER, DONC C'EST AGRÉABLE DE SE DÉPLACER À VÉLO », SOULIGNE LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU TOURISME.

D'autant plus que les vélos à assistance électrique permettent de se déplacer sur de plus longues distances et de gommer les dénivelés. À vous d'essayer! Il suffit d'appeler l'office, d'indiquer votre taille et un vélo sera réglé sur-mesure et réservé rien que pour vous!



PASSER AUX LED

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun n'a pas attendu la crise énergétique pour réfléchir sur sa politique d'éclairage.

Depuis 2015, une partie du parc lumineux est renouvelée chaque année par des LED. Depuis le début de cette année, tous les villages de l'agglomération sont équipés en LED. Il reste seulement à finaliser le déploiement de l'éclairage LED, à renouveler le parc de Thierville-sur-Meuse et de Belleville-sur-Meuse.

« En 2024, nous déploierons entre 2 000 et 2 500 LED », annonce Maxime Faedo, directeur du Développement durable de l'Agglomération du Grand Verdun. Les efforts de sobriété de la collectivité se concrétisent aussi par la réduction de la hauteur de certains mâts d'éclairage public pour éclairer moins mais mieux, par la réduction de l'éclairage existant sur des secteurs sur-éclairés et par des coupures nocturnes sur des secteurs d'activités économiques ou parcs urbains. Certaines communes ont décidé de leur gré de couper l'éclairage public à partir de 22h ou 22h30.

INVESTIR POUR NOTRE AVENIR



CULTURE ET VOUS

EN 2024, PRÉPAREZ-VOUS À LEVER L'ÂNCRE À LA MÉDIATHÈQUE

Avec une ouverture prévue pour septembre 2024, la future médiathèque intercommunale se dessine jour après jour.

Si le chantier a pris du retard en raison de contraintes techniques, les entreprises sont fortement mobilisées pour donner vie à ce lieu de savoir, de rencontres et de partage conçu pour tous. Avec la reprise des travaux, la structure de l'ancienne bâtisse se métamorphose au fil des semaines.

La réhabilitation de l'Hôtel des sociétés, un lieu chargé d'histoire pour les Verdunois, suit son cours pour se transformer en médiathèque au style contemporain. Méconnaissable, l'édifice est dorénavant consolidé grâce à la pose de poutres IPN, de parois bétonnées ou encore de micro-pieux en profondeur qui ont permis de renforcer la structure avant la création des différents niveaux.

Ce projet, estimé à plus de 5 millions d'euros, ambitionne de devenir un véritable temple de la culture pour les habitants.

Pour mieux se projeter dans le projet

- Un vaste accueil baigné d'une lumière traversante
- Une mezzanine avec un espace dédié aux mangas, BD et jeux vidéos
- Une salle de rencontre culturelle avec des gradins rétractables
- Un studio d'enregistrement
- Un espace pour les animations et des salles dédiées au travail en groupe
- Une terrasse sur le toit du bâtiment avec vue panoramique et un bar



LUMIÈRE SUR LE NOUVEAU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL ANTHOUARD-PRÉ-L'ÉVÊQUE



Depuis la pose de la première pierre à l'été 2022, le futur centre social et culturel s'érige progressivement.

Très attendu par les personnels salariés et bénévoles ainsi que les habitants, le projet est le fruit d'un travail collaboratif avec l'ensemble de ces acteurs. Tous mobilisés autour de ce chantier au bénéfice de la citoyenneté, du partage et du vivre-ensemble, ils ont pu et su pleinement s'impliquer dans la conception de l'intérieur de cet édifice d'environ 1 000 m². Cette collaboration a donné vie à des idées lumineuses telles que la création de jardins partagés à l'arrière du bâtiment avec l'installation d'une citerne enterrée de récupération d'eau. Avec sa toiture végétalisée, ses panneaux photovoltaïques et la future chaufferie biomasse, le futur espace social et culturel Anthouard-Pré-l'Évêque s'inscrit pleinement dans une démarche durable. Encore un peu de patience, son ouverture est prévue pour le premier trimestre 2024.



IL VA Y AVOIR DU SPORT !

L'année 2024 promet d'être sportive avec la célébration des Jeux Olympiques de Paris. Du côté de la ville de Verdun, labellisée Terre de Jeux 2024, le sport s'invite dans le quotidien des habitants. Avec de nouvelles infrastructures dédiées à la pratique sportive, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun passe à l'action et propose de se mettre en mouvement de manière durable et responsable.



Le saviez-vous ?

Le site sera l'un des points de départ du parcours de la flamme olympique à Verdun le 29 juin 2024.

LE FUTUR SITE SPORTIF DU PARC SAINT VICTOR

Un nouvel espace de vie à destination du grand public et des scolaires verra le jour dans le quartier Saint Victor.

Chiffré à plus de 1 million d'euros, ce projet subventionné par l'Agence nationale du sport a débuté au mois de décembre. Entouré de cheminements piétons et doux ainsi que d'espaces verts, le centre sportif s'intégrera de manière harmonieuse dans l'environnement. Plusieurs équipements sont envisagés dans ce lieu pensé pour le plus grand nombre dont la création d'un street-park avec un terrain de basketball 3x3 pour mettre à l'honneur cette discipline jeune et urbaine devenue sport olympique à Tokyo en 2021.

Un lieu durable

Cette nouvelle construction s'inscrit pleinement dans une démarche responsable et durable pour la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun :

- Augmentation de l'espace perméable
- Augmentation de la surface végétalisée
- Choix d'essences adaptées au réchauffement climatique
- Gestion différenciée des espaces verts
- Gestion de l'eau à la parcelle
- Mobilier Haute Qualité Environnementale
- Rénovation de l'éclairage public

UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE ET PRATIQUE

Le ballon ovale a de beaux jours devant lui dans le Grand Verdun.

Avec son revêtement en fibres de toute nouvelle génération, le nouveau stade d'Ozomont dispose d'une nouvelle pelouse homologuée pour la pratique du rugby.

Sur le terrain, des billes de caoutchouc recyclables sans odeur, non toxiques et non polluantes ont été déversées pour lui donner un maximum de souplesse.

En plus du confort des joueurs, cette pelouse présente deux avantages non négligeables : elle règle les problématiques d'arrosage et permet aux amateurs du rugby de pratiquer leur sport tout au long de l'année sur un terrain qui ne dépend plus des conditions météorologiques.

Ce chantier de rénovation de plus de 1,7 million d'euros a aussi permis de créer une tribune de 150 places et d'installer une clôture grillagée.





L'ÉCOLE JULES FERRY S'AGRANDIT

Un nouvel espace périscolaire verra le jour et accueillera les enfants dans le bâtiment situé devant l'école Jules Ferry.

Ce projet de 600 000 euros, subventionné à 80 % par l'État, a permis de transformer d'anciens logements de fonction en un espace d'accueil de 150 m². Depuis 2014, les effectifs de l'école sont passés de 140 à 200. Les enfants qui fréquentent les temps d'accueil périscolaires sont très nombreux, d'où la nécessité d'agrandir les locaux à vocation périscolaire.



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, UNE ÉNERGIE POUR L'AVENIR

Pour permettre aux élèves d'apprendre dans les meilleures conditions, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun réalise de nombreux travaux dans les établissements scolaires. Ces investissements à dimension environnementale s'inscrivent dans une démarche globale résolument tournée vers l'avenir.

Avec près de 1,2 million d'euros annuels d'investissements, la collectivité poursuit ses efforts pour réhabiliter les établissements scolaires du territoire : plan de rénovation, d'équipement, d'agrandissement, d'isolation thermique...

Ces différents chantiers à vocation durable ont notamment permis de réduire la consommation énergétique des écoles de près de 65 % et d'imaginer des espaces de vie plus responsables avec des matériaux naturels, moins d'asphalte et plus de végétalisation. Cette nouvelle dynamique s'est diffusée au sein des classes pour devenir une occasion de sensibiliser les élèves et membres des équipes pédagogiques à des questions environnementales.

À Verdun, l'école Caroline Aigle a lancé une initiative en faveur du tri des déchets notamment alimentaires. Tout aussi engagés, les élèves de CM2 de l'école Louise Michel se sont transformés en jardinier pour un « 80 mètres haies » le temps d'une journée à l'Écomusée d'Hannonville : ultras motivés, ils ont préparé tout un terrain avant d'y planter des végétaux fournis par Willy Delattre de l'association « Au-delà de l'eau ». Plus que des rénovations thermiques et énergétiques, c'est un nouveau souffle pour la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

TOUT COMMENCE PAR UNE NOUVELLE CRÈCHE



Les friches militaires de Miribel ont bien changé depuis le démarrage du chantier de requalification de la zone. Le premier bâtiment à sortir de terre est la future crèche intercommunale de 80 places. Un lieu aussi durable que le quartier en devenir.

Dans les tuyaux depuis 2014, la nouvelle crèche s'élève sur cet immense terrain longtemps abandonné. Ici, l'avenir de la ville se dessine avec la création d'un quartier durable de 6,5 hectares dont la construction est en partie prise en charge par le Crédit Mutuel Aménagement Foncier et d'autres investisseurs qui prévoient d'y développer des services et de l'habitat avec notamment des appartements, des pavillons ou encore des terrains à bâtir.

Ce chantier, d'un budget de 65 millions d'euros, permettra à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun d'accroître son attractivité.

Croiser les parcours et les générations

Aux commandes du projet de crèche intercommunale, la collectivité s'investit pleinement dans une dynamique en faveur du renouveau urbain et du développement durable. Après la déconstruction des bâtiments militaires, la dépollution du site et les fouilles préventives, place à la création d'un bâtiment passif d'une surface de 1700 m² qui pourra accueillir 80 berceaux.

Un pôle de santé, une résidence senior et une résidence sociale pour jeunes travailleurs devraient prochainement émerger pour compléter ce quartier intergénérationnel où devraient vivre 600 à 800 habitants.



INVESTIR POUR LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ DE TOUS

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun compte environ 120 caméras de surveillance à ce jour. Réparties sur tout le territoire, ces installations ont un rôle préventif et curatif : elles invitent les délinquants potentiels à ne pas agir et restent un outil d'aide à l'enquête pour les forces de l'ordre. Pour permettre une exploitation optimale des images par les officiers de police judiciaire ou la gendarmerie nationale, toutes les caméras installées sont reliées au centre de supervision urbaine au sein de la police municipale de Verdun. Parce que leur utilité est déjà prouvée dans plusieurs affaires, d'autres caméras seront installées en 2024 et 2025 dans Verdun, à Thierville-sur-Meuse, Houdainville ou encore Belleray.



CHIFFRES CLÉS

50 à 60 %

d'économies d'énergie réalisées dans les 3 gymnases rénovés en 2020

Objectif : réduire de

20 %

les consommations d'énergie des bâtiments chaque année

Plus de

40 bâtiments

appartiennent à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun

DES GYMNASES PLUS SOBRES EN ÉNERGIE

Afin de réduire ses consommations d'énergie et ses émissions de CO₂, la collectivité a rénové trois gymnases de l'agglomération. Un quatrième bâtiment devrait être concerné en 2025.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis 2015, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun est labellisée « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) », un label délivré par le ministère de l'Écologie.

Ainsi, elle s'est engagée à mettre en place des actions en vue de réduire les consommations énergétiques de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Parmi les actions prioritaires à mener, la collectivité a choisi la rénovation thermique de son patrimoine immobilier.

Suite à un diagnostic pour identifier les bâtiments les plus énergivores, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a rénové en 2020 le groupe scolaire Porte de France et trois de ses gymnases, celui des Planchettes, de Porte de France, et René Gratréaux à Charny-sur-Meuse.

Les différents bâtiments ont bénéficié d'une isolation par l'extérieur des murs et de la toiture, d'une installation d'éclairage en LED, de récupérateurs d'eau, de l'isolation des circuits de chauffe, etc. Ils répondent désormais aux critères du label BBC Rénovation.

Le résultat s'est traduit par une facture d'énergie nettement allégée dès l'année suivante. En 2021, la collectivité a réalisé 50 à 60 % d'économies d'énergie sur ces trois gymnases. Par ailleurs, elle a également effectué des travaux d'amélioration énergétique dans les deux gymnases du Parc de Londres à Verdun ainsi que le gymnase Chanteraine.

Des travaux de grande ampleur devraient être engagés en 2025 pour rénover le gymnase Convard à Belleville-sur-Meuse ainsi que les écoles Louise Michel et Jacques Prévert à Verdun.



ÉCOLE PORTE DE FRANCE : UNE ÉCOLE BBC



L'école Porte de France a bénéficié d'une importante campagne de travaux visant à améliorer les performances thermiques du bâtiment. Elle a obtenu le label BBC Rénovation.

65 % d'économie d'énergie

Depuis novembre 2022, les quelque 100 élèves de l'école Porte de France profitent d'un bâtiment entièrement rénové. Un audit réalisé sur les bâtiments publics de l'agglomération avait ciblé cette école comme la plus énérgivore de toutes (le bâtiment date des années 1970).

Le chantier réalisé selon les normes BBC Rénovation a permis de réduire sensiblement la consommation d'énergie : 53 % pour l'école élémentaire et 68 % pour l'école maternelle.

Dès la première année, environ 65 % d'économie d'énergie ont été réalisées.

L'amélioration énergétique a été possible par la combinaison de plusieurs travaux : isolation par l'extérieur en fibre de bois, isolation de la toiture, isolation des préaux, remplacement des menuiseries, installation VMC simple flux pour un air renouvelé sur l'ensemble de l'établissement, centrale de traitement de l'air double flux dans le gymnase, brise-soleil orientable pour le confort d'été, déploiement d'éclairages 100 % LED.



**LE GRAND VERDUN
A MENÉ D'IMPORTANTES
TRAVAUX À L'ÉCOLE
PORTE DE FRANCE
POUR UN MONTANT
D'1,3 MILLION D'EUROS,
FINANCÉS À 80 %
PAR L'ÉTAT.**

JEUNES POUSSÉS

Cet été, de nouveaux travaux ont été menés : ils ont concerné la cour, dont une partie a été végétalisée pour créer un jardin potager à visée pédagogique.



UN VENT DE SOLIDARITÉ

Quand solidarité rime avec mobilité

Porté par l'Association meusienne pour l'information et l'entraide (AMIE), un garage solidaire a ouvert ses portes dans la zone de Tavannes. Installé dans un bâtiment neuf, ce lieu est avant tout pensé pour que chacun puisse se déplacer quotidiennement, aller au travail, accéder aux soins ou se rendre dans des espaces de loisirs et de culture. Une initiative solidaire qui favorise l'insertion des personnes à faibles ressources en leur permettant de réparer leurs véhicules ou d'en louer un sur place, en version thermique ou électrique. C'est dans le même bâtiment que l'association a installé sa nouvelle ressourcerie : une structure qui collecte, valorise et revend des objets destinés à la benne tout en favorisant l'insertion de certaines personnes en situation de précarité.

Pour l'AMIE, tournée depuis toujours vers des questions de durabilité, d'économie circulaire et de lutte contre l'obsolescence programmée, ce lieu est celui des secondes vies et des nouvelles chances. Engagée dans la durabilité, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun encourage et soutient pleinement ce type de démarche responsable qui s'inscrit dans une stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Le coût de cette construction globale s'élève à 1,2 million d'euros et elle est financée à 75 % par l'État.

Nouveau look pour une nouvelle vie

Avec ses boutiques solidaires, l'association d'insertion Verdun Chantiers continue de travailler sur des questions de développement durable et de recyclage. Installée depuis peu dans ses nouveaux locaux de 4 500 m² sur la zone de Tavannes, elle profite d'un plus grand espace de stockage et imagine de nouvelles façons de valoriser tous les dons reçus tout au long de l'année et favoriser l'insertion et la formation des personnes à petit budget. Un concept store dans un style années 70 ? Un salon de coiffure ? Une laverie ? Une serre ? Autant d'idées que d'engagements.

Faire plus qu'un geste, un éco-geste!

Avec l'ouverture au grand public d'un éco-logement dans un appartement pédagogique, l'association Polygone poursuit sa sensibilisation au développement durable et à l'écologie auprès des habitants du Grand Verdun. Engagée dans l'accompagnement des personnes qui rencontrent des difficultés d'insertion, la structure leur apprend à diminuer les factures tout en faisant un geste pour la planète. Hors des murs, Polygone organise des journées éco-citoyennes pour informer le plus grand nombre.



LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DES ENTREPRISES

Elles sont différentes, mais ont toutes deux à cœur de jouer un rôle dans la transition énergétique des territoires en les accompagnant dans la réduction de leur empreinte carbone et de leur consommation énergétique.

FOCUS SUR DEUX ENTREPRISES QUI PLACENT L'HUMAIN ET L'ENVIRONNEMENT AU CENTRE DE LEURS STRATÉGIES.



CHIFFRES

La centrale thermique solaire du site Lacto Serum :

Surface totale

15 000 m²

Puissance

13 MW

Lacto Serum, une source d'innovation

Fleuron du territoire, l'entreprise spécialisée dans la transformation du lactosérum en poudre poursuit son développement tout en veillant à intégrer des composantes environnementales et sociétales à sa stratégie.

La plupart des salariés sont des habitants de l'agglomération en poste depuis de nombreuses années. Soucieuse du bien-être de ses équipes, Lacto Serum reconnaît pleinement l'importance des ressources humaines dans sa croissance et poursuit ses investissements pour orienter son activité vers l'avenir et la faire perdurer.

Avec la création d'un parc solaire thermique à proximité de l'usine, le fabricant ambitionne de devenir la première centrale thermique solaire d'Europe. Une entreprise brillante qui rayonne sur tout le territoire.



Paprec Plastiques, créateur de valeur

Avec 17 millions d'euros d'investissements sur le site de Verdun, le leader français du recyclage se développe et se donne les moyens de ses ambitions.

Pour répondre aux nouvelles attentes des collectivités et augmenter ses capacités de régénération des plastiques usagés, l'entreprise modernise et agrandit ses usines, dont celle implantée en Meuse avec la création de 2 800 m² supplémentaires. Elle va ainsi doubler sa production de granulés et créer de nombreux emplois dans les années à venir tout en continuant son travail de valorisation des déchets. Un horizon prometteur pour la cinquantaine de salariés actuellement en poste.





Répondre aux besoins d'habitat

S'adapter à la baisse de la taille
moyenne des ménages avec
un besoin de

450 à 450
logements

Renouveler

100 à 200
logements*

* 0,1 % par an du total
des logements

Anticiper l'évolution
démographique pour 2034
avec une estimation de

27 800
habitants

Produire

630 à 740
logements

pour assurer le maintien de la
population à son niveau actuel

PADD ET PLUI-H, UN PROJET DE TERRITOIRE

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun veut unir les communes du territoire autour d'un projet commun de solidarité sociale et territoriale tourné vers l'habitat. Pour y parvenir, la collectivité rassemble et implique les premiers concernés : les habitants.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) vise à indiquer les souhaits de développement d'un territoire et présente les objectifs et les orientations générales concernant le développement urbanistique, économique, social et environnemental d'une commune ou d'une communauté de communes.

Le PADD est un élément incontournable du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUi-H), valant Programme Local de l'Habitat. C'est un document d'urbanisme qui porte les perspectives d'avenir du territoire pour les 12 prochaines années.



ENGAGÉ POUR LE MIEUX-VIVRE

Le potentiel d'attractivité de Verdun s'est amplifié depuis quelques années. L'arrivée de certains investisseurs a boosté la dynamique de la ville et permis de réaliser des travaux d'envergure. L'aménagement du territoire est un levier de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun qui place l'amélioration de l'habitat au centre de ses préoccupations.

Coup de neuf sur le centre ancien de Verdun

Dans certaines rues du centre ancien de Verdun, les maisons en ruine et bâtisses en piteux état gâchent le paysage et menacent la sécurité des habitants. Leur réhabilitation fait partie intégrante de la phase 2 de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU) amorcée par la collectivité en 2017. Les subventions obtenues pour ce programme de renouvellement urbain ont permis la mise en place d'aides financières importantes pour aider les propriétaires à effectuer des travaux d'amélioration de leurs logements. Dans certaines rues, des bâtiments dégradés font l'objet de réhabilitation. C'est le cas rue Maubert où des bâtisses menacent autant le paysage que les habitants. La collectivité a pris la décision de raser l'une de ces maisons pour la transformer en un espace public végétalisé. D'autres constructions problématiques font actuellement l'objet de discussions avec des propriétaires privés.

La qualité de vie avant tout

Le dispositif « Permis de louer » est l'aboutissement d'une politique ambitieuse de la collectivité : conforter la sécurité et la santé des citoyens. Pour lutter contre l'habitat indigne et indécent, la collectivité accompagne les propriétaires et les locataires dans leurs démarches et parcours résidentiels. Ainsi depuis l'instauration du permis de louer le 2 septembre 2022, tous les propriétaires dont le logement locatif se trouve dans un périmètre défini par chaque commune ont l'obligation de demander l'autorisation de mise en location de leurs logements. Un cadre réglementaire qui vise à améliorer la qualité de vie de tous les habitants du Grand Verdun.

« UNE TERRE D'EXCEPTION », LE TERRITOIRE VU PAR SES HABITANTS

Pour établir le PADD, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a opéré une concertation citoyenne afin de mieux comprendre les attentes des habitants.

Les ateliers de travail, les entretiens ou encore les cafés-débats ont permis de recueillir un bon nombre d'informations précieuses et de cerner les enjeux humains et structurels qu'implique un tel programme.

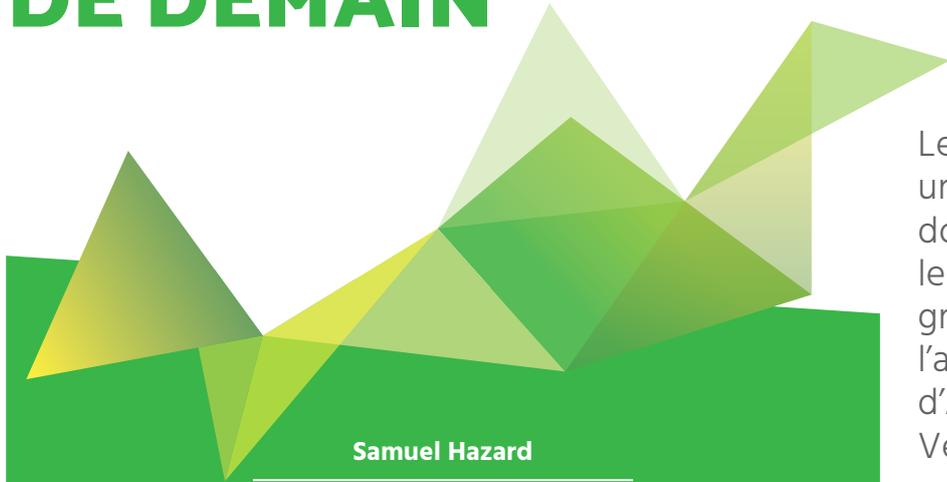
Ces éléments permettent notamment d'éclairer les élus dans leurs prises de décision. Suite à cette première phase participative, 5 premières orientations générales ont été définies :

- › Considérer la multiplicité des patrimoines et les préserver
- › Définir les objectifs de développement de l'habitat en s'appuyant sur une organisation territoriale affirmée
- › Affirmer les dynamiques économiques du territoire
- › Développer un réseau de transports diversifié et efficient
- › Protéger le territoire et ses habitants

Avec « une terre d'exception » comme conclusion de cette phase participative, l'ambition est clairement affirmée pour la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.



CONSTRUIRE LA COLLECTIVITÉ DE DEMAIN



Samuel Hazard

Président de la Communauté d'Agglomération
du Grand Verdun
Maire de Verdun

Si vous deviez définir le projet de territoire en 3 mots ?

SH : Co-construction, ambition et engagement.

Est-ce que le projet de territoire existait avant ?

SH : Oui, mais dans une version plus « allégée ». Nous avions des éléments suite à la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun en 2015. Il s'agissait d'une fusion entre les orientations stratégiques des communautés de communes de Charny-sur-Meuse et de Verdun. Avec le projet de territoire actuel qui est plus dense et riche, on entre dans une autre dimension, plus tournée vers l'avenir et largement orientée vers la durabilité et l'attractivité. C'est un travail collectif de longue haleine qui va irriguer l'ensemble des politiques publiques et qui aura un impact sur tout le territoire.

Concrètement, quand et de quelle manière ce projet de territoire sera perceptible par les habitants ?

SH : Il l'est déjà à vrai dire. Ce n'est pas seulement un document stratégique et sa pertinence se mesure déjà en décisions et en actions. L'idée est de renforcer la politique déjà mise en œuvre et de la formaliser pour les années à venir. Ainsi, on peut dire que le projet de territoire vit et rayonne déjà sur tout le territoire : la requalification des friches, les investissements pour la culture et le sport, les travaux de

réhabilitation du patrimoine, la gestion des déchets, le développement de l'offre touristique, l'installation de nouvelles entreprises, le soutien aux associations... Il est déjà concret et perceptible par les citoyens et notre objectif est d'amplifier sa portée pour métamorphoser le Grand Verdun dans une démarche durable.

« LE PROJET DE TERRITOIRE SE DÉCLINE AU QUOTIDIEN. »

Pensez-vous que le projet aura un impact sur l'attractivité du territoire ?

SH : Je pense que la « marque Verdun » a déjà de nombreux atouts et que le projet de territoire va permettre de la faire rayonner au-delà des frontières de la Communauté d'Agglomération. Les habitants sont nos premiers ambassadeurs. Leur offrir une qualité de vie remarquable et les impliquer dans la gestion de la cité est une priorité pour nous. En transformant le territoire de manière raisonnée et humaine, nous espérons renforcer son image au-delà de nos frontières et renforcer le sentiment d'appartenance de tous les habitants. C'est un réel engagement social, économique et environnemental qui impactera directement et durablement l'attractivité du Grand Verdun.

Le projet de territoire est un document stratégique dont le but est de tracer les grandes lignes et les grandes orientations de l'avenir de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

Il a pour ambition politique de permettre à tous, habitants, entreprises et institutions, de bien vivre sur notre territoire. Sa déclinaison organisationnelle, le projet d'administration, témoigne de la volonté de la collectivité de prendre soin de ses agents.

Co-construire l'avenir

Ce projet de territoire est le fruit du travail d'élus attentifs, engagés et pleinement investis en faveur de l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens. Échelonnés sur plusieurs mois dans les différentes communes de l'agglomération, des ateliers de travail ont permis de définir un projet commun et de faire ensemble un territoire qui nous ressemble. Ce travail de longue haleine vise à transformer toutes les strates du territoire, de l'accompagnement des familles en passant par la maîtrise énergétique dans la construction jusqu'à la mise en valeur du patrimoine. Un projet singulier et ambitieux.

Une administration en perpétuel mouvement

Si le sens au travail procède aussi d'une histoire individuelle, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun doit apporter les réponses aux questions que se pose chaque personne. Quelle est ma part dans l'œuvre collective ? Comment ma contribution est valorisée ? Quelles sont mes perspectives au sein du groupe ? Entendus et écoutés, les agents de la collectivité ont mis des mots sur leur vision du bien-être, de l'épanouissement ou encore de la sécurité au travail. Un constat qui pousse la collectivité à penser et construire une politique RH différente qui évolue avec son temps.

L'HUMAIN EN TROIS DIMENSIONS

Des sujets essentiels ont été abordés lors de la phase de concertation auprès des agents du Grand Verdun.

Il a fallu attendre la définition du projet de territoire pour formaliser ces réflexions et établir de premières orientations.

Ces échanges ont notamment permis de définir les trois dimensions du projet d'administration :

► Parler à tous en parlant de tous : tout le monde travaille ensemble, mais chaque agent est unique et doit affirmer sa singularité.

- S'inscrire délibérément dans une stratégie de différenciation : l'expérience vécue est tout aussi importante que la réalité administrative (plan d'action, calendriers, moyens mobilisés) dans ce projet.
- Voir plus loin avec une perspective à 360° : les transformations d'aujourd'hui doivent résonner demain et évoluer de manière continue. L'anticipation et l'audace font partie intégrante de la démarche.

DONNER VIE À DES IDÉES

Présentés en juillet dernier, le projet de territoire et le projet d'administration ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération.

L'originalité et l'ambition des deux documents ont été saluées. La prochaine étape est la mise en œuvre opérationnelle du projet d'administration au sein de chacune des directions de la collectivité afin de transformer la parole en actions. De belles perspectives pour un projet d'avenir.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND VERDUN



27 493
HABITANTS

25
COMMUNES



SUPERFICIE
301 km²





RETROPECTIVE

RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÉNEMENTS 2023



LE TRAIL DES TRANCHÉES

26 MARS

2 959 coureurs



20 - 21 MAI

JOYSTICK PLAYERS

3 000 visiteurs

6 - 8 MAI



LE TROPHÉE DE LA PAIX



FESTIVAL MUSIQUE & TERRASSES

1^{er}
JUILLET
-
5
AOÛT



14
-
18
SEPT.

VERDUN EXPO



CARNAVAL VÉNITIEN

317
costumés sur
2 jours



27
-
28
MAI



30
SEPT.

FESTIVAL BRASSE MUSIQUE

500
visiteurs

DOUAUMONT > VERDUN

10
2014 > 2024
ANS



TRAIL des
TRANCHEES

24 mars 2024

BAÏONNETTE
14 KM NEW

TRANCHÉE
18 KM NEW

POILU
32 KM TRAIL @TRAILÉ

VAILLANT
55 KM UTMB INDEX

M. NORDIQUE
15 KM

DOUGHBOY
3,5 KM

FELDGRAU
2,5 KM

BLEUET
1 KM



Conception et illustration : © Marie JACQUINET/Tourisme Grand Verdun



TOURISME
GRAND VERDUN
TERRITOIRE DE PARTAGE



WWW.TRAILDESTRANCHEES.COM